

n° 4

Date de publication
23 mai 2018

Ail

À retenir cette semaine

- Bon état sanitaire et physiologique des aulx
- Températures fraîches pendant la semaine mais plus chaudes le week-end

Données du réseau

Du 15 au 23 mai 2018 : 5 observations réalisées

Etat physiologique de la culture

Au 22/05, les parcelles d'ail se situent **entre le stade 7 feuilles et le stade 9 feuilles**. La majorité des parcelles sont au stade 9 feuilles. Les cultures d'ail sont au même stade que l'année dernière à la même date. La semaine dernière s'est caractérisée par un temps très variable : de la fraîcheur mais aussi du soleil et de la chaleur en fin de semaine.

Du fait des pluies récentes, les sols sont humides.

L'état physiologique des cultures est bon.



Crédit photo : FREDON Auvergne



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



Situation des bioagresseurs (ravageurs et maladies)

• Mouches (*Delia antiqua*, *Delia platura*) :

Des mouches apparentées à la mouche des semis sont toujours piégées sur les dispositifs mis en place sur les parcelles du réseau (bols jaunes et bandes engluées jaunes et bleues).

Selon les parcelles, de quelques individus à environ 300 mouches ont été capturés cette semaine.

Aucun dégât caractéristique des mouches n'est actuellement observé.

Analyse de risque : Le risque lié aux mouches est actuellement considéré comme faible. Il n'existe aucun moyen de lutte directe contre la mouche.



• Thrips :

Aucun thrips n'a été capturé sur les parcelles du réseau.

Cependant des individus ont été observés sur le feuillage des aulx, sur la parcelle conduite en agriculture biologique.

Les populations de thrips et les dégâts occasionnés ne nécessitent pas d'interventions.

Analyse de risque: Le risque est actuellement faible.



• Teigne du poireau :

Pour le moment, aucune teigne du poireau n'a été capturée sur les parcelles du réseau.

Analyse de risque: Le risque est actuellement faible.



• Rouille (*Puccinia alii*) :

La première pustule de rouille a été observée sur une parcelle du réseau, il y a 4 semaines. Pour l'heure, les autres parcelles du réseau ne présentent pas de symptômes de rouille.

Éléments de biologie : Les conditions optimales pour l'infestation sont une température de 15°C associée à 100% d'humidité pendant 4 heures. L'agent pathogène est actif entre 10 et 24°C avec un optimum de développement à 18°C. La durée d'incubation est alors de 20 jours.



Analyse de risque: Le risque est actuellement faible. Restez vigilants en surveillant l'apparition des premiers symptômes.

• **Pucerons jaunes :**

Sur la moitié des parcelles du réseau, des pucerons jaunes sont visibles sur le feuillage des ails. Sur certaines parcelles, les pucerons sont observés sur $\frac{3}{4}$ des plantes, à raison de 10 à 20 pucerons par plante.

Analyse de risque: Ces pucerons causent peu de dégâts mais peuvent être vecteurs de virus ce qui peut être problématique en production de semences.

Rappel : Les larves de coccinelles et de syrphes sont des auxiliaires car elles consomment des pucerons.



• **Adventices :**

Les adventices principalement rencontrées sont les chénopodes, amarantes, aethusa, liserons, mercuriales, graminées : soyez vigilants.

Méthodes alternatives : Un binage mécanique pourra être pratiqué si les conditions de sol le permettent (sol ressuyé) afin de contrôler les levées d'adventices.



Prochain BSV prévu le 4 juin

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<http://cultures-legumieres.ecophytopic.fr/cultures-legumieres>



**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : François ROUDILLON (CA03) froudillon@allier.chambagri.fr, 04 70 48 42 12

Animateur filière/Rédacteur : Sandrine LAFFONT – FDGDON 63 – sandrine.laffont@fredon-auvergne.fr

À partir d'observations réalisées par : la FDGDON 63 et des producteurs d'ail

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.